



APPELS D'OFFRES  
Formations  
numériques 2024

## TABLE DES MATIERES

Création de site internet et Référencement Web	3
Réseaux sociaux	7
Création de visuels avec CANVA	14

---

**Cahier des charges atelier de formation**  
**Création de site internet et Référencement Web**

2024

---

## 1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

## 2-Objectifs :

Les participants doivent être en mesure de créer une première version d'un site vitrine et maîtriser un certain nombre d'éléments fondamentaux du référencement web :

- Création de site internet avec WordPress, Wix, Canva, Shopify...
- Nom de domaine et l'hébergement du site
- Référencement Naturel
- Référencement Payant
- SEO SEA / SMO SMA
- Identité sur les moteurs de recherche
- Les bons et mauvais outils
- Gestion et Animation du référencement
- Découvrir les leviers pour créer des liens vers le site (backlinking)
- Google My Business, Google AdWords, Google Analytics, Google Insights...

### 3-Résultats attendus

**Au terme de cet atelier-formation, les participants devraient être en mesure de :**

- Savoir créer un site vitrine au minimum
- Savoir comment déterminer un nom de domaine
- Ajouter, modification et suppression de pages, d'articles de blog et de médias
- Personnaliser leur thème (logo, couleurs, polices, en-tête, etc.).
- Savoir les obligations légales : RGPD et mentions légales.
- Connaître les actions essentielles à engager pour le référencement
- Savoir utiliser des « widgets » et des identifier des extensions [plugins] pertinentes
- Gestion des menus, des barres latérales et des widgets
- Définir les mots clés adaptés à son activité ;
- Optimiser la structure et les contenus de son site.

**A l'issu de la formation, les participants auront acquis les connaissances leur permettant de créer et de gérer au minimum un site internet vitrine.**

### 4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation : cas pratiques, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une **boîte à outils** et une mise en application **pratique** pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

**Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.**

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

## 5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

**Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.**

	COEFFICIENT	CRITERES
<b>NOTATION SUR 10</b>	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

**Chaque candidature devra être accompagnée :**

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**

- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire)

## 6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 10 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus sous forme de promotion.

1 promotion comprend 2 jours de formation en présentiel.

Fréquence : 5 promotions par an.

### Planning 2024 :

#### Promotion 1

- 9h30-17h30 06 février
- 9h30-17h30 08 février

#### Promotion 2

- 9h30-17h30 16 Avril
- 9h30-17h30 18 Avril

#### Promotion 3

- 9h30-17h30 11 juin
- 9h30-17h30 13 juin

#### Promotion 4

- 9h30-17h30 17 septembre
- 9h30-17h30 19 septembre

#### Promotion 5

- 9h30-17h30 12 novembre
- 9h30-17h30 14 novembre

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 6 participants n'est pas atteint.

## 7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

## 8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière est à remettre au **plus tard le 03 décembre 2023 à 23h59**.

**Tout retard ou tout dossier incomplet (pièces justificatives comprises) ne sera pas étudié.**

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

## 9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :  
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Lydia TAZAMOUCHT Adjointe de Direction <a href="mailto:Ltazamoucht@lamiel.org">Ltazamoucht@lamiel.org</a></p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier <a href="mailto:contact@lamiel.org">contact@lamiel.org</a></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Cahier des charges de l'atelier de formation

### Réseaux Sociaux

2024

## 1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement aux créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

## 2-Objectifs

- Créer et gérer son compte professionnel sur les plateformes digitales choisies
- Maîtriser les techniques de création et publication de contenus sur les réseaux sociaux ;
- Définir sa propre stratégie de communication digitale
- Évaluer et choisir les réseaux sociaux appropriés pour son entreprise
- Planifier et maintenir une diffusion cohérente des publications sur les sociaux définis.
- Maîtriser les outils digitaux permettant de booster la visibilité de son activité
- Production/rédaction de contenu grâce à l'IA, stratégie des hashtags, emojis...
- Les bonnes pratiques (qu'est-ce que l'algorithme aime et met en avant),
- Gestion et Animation de Communauté / Clientèle



### 3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants seront capables de :

- Choisir les réseaux sociaux en fonction leur activité et de leur cible (B2B ou B2C)
- Créer/optimiser le profil de l'entrepreneur sur LinkedIn ou Instagram
- Créer/optimiser la page entreprise.
- Créer des posts (cas pratique sur l'actualité de l'entreprise)
- Analyser les performances de ses actions et les améliorer
- Fédérer une audience autour de son projet
- Mettre en place des campagnes de pubs rentables
- Publicités payantes sur les réseaux sociaux

### 4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation : cas pratiques, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une **boîte à outils** et une mise en application **pratique** pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

**Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.**

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

## 5-Critères de sélection :

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

**Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.**

	COEFFICIENT	CRITERES
<b>NOTATION SUR 10</b>	<b>7</b>	Proposition financière du consultant
	<b>7</b>	Expertise sur le thème de la formation
	<b>5</b>	Expérience dans l'animation de formations
	<b>5</b>	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	<b>7</b>	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	<b>6</b>	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	<b>2</b>	Connaissance du territoire
	<b>3</b>	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	<b>2</b>	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire)**

## 6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 10 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus sur forme de promotion.

1 promotion comprend 1 journée de formation en présentiel.

Fréquence : 5 promotions par an.

### Planning 2024 :

#### Promotion 1 :

- 9h30 -17h 30                      13 février

#### Promotion 2 :

- 09h30 -17h 30                      23 avril

#### Promotion 3 :

- 09h30 -17h 30                      18 juin

#### Promotion 4 :

- 09h30 -17h 30                      24 septembre

#### Promotion 5 :

- 09h30 -17h 30                      19 novembre

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 6 participants n'est pas atteint.

## 7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

## 8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière est à remettre au **plus tard le 03 décembre 2023 à 23h59**.

**Tout retard ou tout dossier incomplet (pièces justificatives comprises) ne sera pas étudié.**

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

## 9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :

(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Lydia TAZAMOUCHT Adjointe de Direction <a href="mailto:Ltazamoucht@lamiel.org">Ltazamoucht@lamiel.org</a></p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier <a href="mailto:contact@lamiel.org">contact@lamiel.org</a></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Cahier des charges atelier de formation

### Création de visuels avec CANVA

2024

#### 1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

#### 2-Objectifs

Accompagner et former les participants à l'utilisation de Canva pour la création de leur visuel pour les réseaux sociaux et sites internet :

- **Maitriser les fonctionnalités de Canva (banque image, outils d'édition Canvas, génération d'un QR Code...)**
- **Créer différents types de formats pour les différents RS et supports**
- **Conception de logo, carte de visite...**
- **Initiation à la vidéo**
- **Pratique : créez ses propres visuels pas à pas.**

#### 3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants doivent être capables de :

- **Créer des visuels (logo, carte de visites, vidéo, flyers, catalogue...)**
- **Mieux structurer la création de contenus**
- **Améliorer la présence et la notoriété sur les médias sociaux**
- **Utiliser les différentes fonctionnalités de Canva**
- **Créer des publications engageantes qui permettent de faire des conversions**

- **Créer des contenus visuels plus vite et aux bonnes dimensions**
- **Programmer tes contenus de la semaine ou du mois à venir**

#### 4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation : cas pratiques, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une **boîte à outils** et une mise en application **pratique** pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

**Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.**

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

#### 5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

**Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.**

	COEFFICIENT	CRITERES
<b>NOTATION SUR 10</b>	<b>7</b>	Proposition financière du consultant
	<b>7</b>	Expertise sur le thème de la formation
	<b>5</b>	Expérience dans l'animation de formations
	<b>5</b>	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	<b>7</b>	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	<b>6</b>	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	<b>2</b>	Connaissance du territoire
	<b>3</b>	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	<b>2</b>	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire*)

8 à 10 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus sur forme de promotion.

1 promotion comprend 1 journée de formation en présentiel.

Fréquence : 5 promotions par an.

## Planning 2024 :

### Promotion 1 :

- 9h30 -17h 30 15 février

### Promotion 2 :

- 09h30 -17h 30 25 avril

### Promotion 3 :

- 09h30 -17h 30 20 juin

### Promotion 4 :

- 09h30 -17h 30 26 septembre

### Promotion 5 :

- 09h30 -17h 30 21 novembre

## 6 - Conditions de réalisation de la formation

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

## 7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.



Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

## 8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le **03 décembre 2023 à 23h59**.

**Tout retard ou tout dossier incomplet (pièces justificatives comprises) ne sera pas étudié.**

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande

## 9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :  
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Lydia TAZAMOUCHT Adjointe de Direction <a href="mailto:Ltazamoucht@lamiel.org">Ltazamoucht@lamiel.org</a></p>	<p>Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier <a href="mailto:contact@lamiel.org">contact@lamiel.org</a></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------